

Un chômage de compétitivité.

Depuis longtemps, le transfert de tout ou partie des cotisations sociales vers la TVA est une mesure, par ailleurs adoptée par les Allemands, qui nous paraît efficace pour lutter contre le chômage. Nos économistes sont d'un avis contraire. Au cours de l'année 2007, nous avons essayé de comprendre les différents modèles qu'ils ont utilisés pour conclure qu'elle ne pourrait avoir aucun effet significatif sur l'emploi. Nous avons analysé les quatre dont nous nous connaissons l'existence¹. A la fin de cet exercice, nous avons fait trois constats.

Le premier est que ces modèles sont plus simples à comprendre qu'on pouvait le craindre. Il faut simplement disposer d'un peu de courage et d'une culture mathématique minimale.

Le second est qu'ils sont très similaires. Trois relations en constituent le cœur et apportent la réponse à la question fondamentale : qu'est-ce qui limite l'activité économique ? Question fondamentale car lorsqu'elle est résolue, tous les autres paramètres sont pratiquement déterminés, en particulier l'emploi.

Le troisième constat est que ces trois équations ne sont les mêmes dans aucun des quatre modèles. Naturellement, cela donne des résultats différents en matière d'emplois. Mais cela suscite avant tout une interrogation majeure. Il est compréhensible qu'il faille choisir un modèle adapté à chaque problème à traiter ; mais pourquoi recourir à des modèles différents pour évaluer une même mesure ?

En examinant les mécanismes économiques qu'elles expriment, on constate que ces équations différentes traduisent implicitement des causes du chômage différentes. Selon les cas en effet, l'activité économique globale serait limitée parce que :

- les entreprises arrêtent de produire car sinon leurs bénéfices commenceraient à diminuer – c'est la relation du profit maximal ;
- il n'y a pas de chômeurs, mais seulement des gens qui ne veulent pas travailler aux salaires proposés – c'est la relation de l'offre de travail ;
- personne n'a envie de consommer davantage aux prix actuels des biens – c'est la relation de la demande globale.

On comprend que nos économistes ne se soient pas mis d'accord sur la relation à retenir : à l'évidence, aucune de ces trois-là ne traduit convenablement la situation actuelle. Cela aurait pu les conduire à rechercher ensemble une explication macroéconomique du chômage adaptée aux réalités du moment. Mais ils ont adopté une autre démarche : prendre acte du chômage existant, sans chercher à l'expliquer. Et se contenter d'étudier des petites variations autour du niveau actuel.

Petites variations dans les hypothèses, petites différences dans les résultats. C'est ce que l'on appelle le consensus. Ainsi, le débat entre économistes sur les causes du chômage actuel est évité. Mais il y a une contrepartie : quelle que soit la mesure macroéconomique examinée, les modèles concluent qu'elle n'a quasiment aucun effet sur l'emploi.

¹ Cf. « Un chômage de compétitivité ? » publié sur le site d'Entreprise Emplois à l'adresse <http://entrepriseemplois.fr/Documents/docsynth4.pdf>

Une hypothèse ignorée.

Faute d'avoir identifié une cause globale au chômage actuel, nos économistes orientent nos regards vers tout ce qui peut entraver la fluidité du marché du travail : la rigidité des contrats de travail et des rémunérations, l'inadéquation de la formation des hommes aux besoins des entreprises, la mobilité insuffisante de la main d'œuvre... Pourtant, beaucoup de Français formés et mobiles voudraient travailler avec une rémunération normale. Ils ne le peuvent pas. La piste des dysfonctionnements du marché du travail ne peut donc pas être suffisante.

Un rappel historique. Les économistes ont longtemps considéré que le travail obéissait aux lois du marché. Il y avait chômage quand l'offre de travail par les salariés était trop forte ou la demande de travail par les entreprises était trop faible. Il fallait alors baisser les salaires, de telle sorte que l'offre et la demande s'équilibrent. C'est la théorie classique.

La crise de 1929 a montré qu'elle n'était pas applicable en la circonstance. En réduisant les salaires, on diminuait le pouvoir d'achat individuel des consommateurs. Malgré la baisse des prix, le chiffre d'affaires des entreprises reculait, et avec lui la main d'œuvre dont elles avaient besoin. Le remède classique aggravait le mal.

L'analyse de Keynes publiée en 1936 a permis de sortir de la crise. Elle préconisait à peu près le contraire : agir au niveau macroéconomique pour donner davantage d'activités aux entreprises. Par exemple en augmentant l'investissement ou la dépense publique. Cela a fonctionné. La démarche keynésienne a alors dominé la pensée économique pendant 35 ans.

Elle a été tenue en échec par la première crise pétrolière : les relances keynésiennes mises en œuvre ne relançaient pas l'activité, mais généraient de l'inflation. Fallait-il pour autant en revenir à l'idée que le travail est un bien comme un autre ? N'aurait-il pas fallu d'abord essayer de comprendre ce qui avait changé ? Car s'il y avait une cause macroéconomique au chômage de 1929, pourquoi n'y en aurait-il pas une aujourd'hui ?

Il y a pour un béotien un fait tout à fait étonnant : la concurrence internationale ne limite l'activité économique dans aucun des quatre modèles que nous avons examinés. Mieux : dans deux d'entre eux, le commerce extérieur est totalement absent. De ce fait, il ne saurait avoir le moindre effet sur l'emploi ou sur n'importe quel autre agrégat.

Il est pourtant très simple de se convaincre que la concurrence internationale peut limiter notre croissance. Chacun sait que nos achats à l'étranger sont structurels, autrement dit proportionnels à court terme² à l'activité : plus on produit ou l'on consomme, plus on importe. Si l'on considère alors que notre balance commerciale doit être équilibrée, il en résulte que notre activité globale est proportionnelle à nos exportations. Elle est donc limitée par elles.

Cela constitue une cause macroéconomique de chômage. Fondamentalement, le mécanisme est semblable à celui que Keynes avait mis en évidence. C'est une perte pour l'activité productrice d'une partie des rémunérations. Nous l'avons appelé³ la « fuite keynésienne ». Elle apparaissait en 1936 dans l'insuffisance des investissements. On raisonnait alors comme si l'économie était fermée sur l'extérieur. Désormais, elle

² Le coefficient de proportionnalité croît à long terme, ce qui traduit la spécialisation croissante des économies.

³ dans le document précité.

apparaît aussi dans l'insuffisance des exportations. Car avec la rigidification des taux de change, les balances commerciales peuvent présenter des déséquilibres importants et on ne peut plus l'ignorer.

Le chômage de compétitivité.

Bien entendu, la réalité est plus complexe que la démonstration simpliste qui précède. En effet, la balance courante peut rester déficitaire pendant plusieurs années, ce qui fait tomber l'hypothèse centrale. Cependant, la contrainte mise en évidence demeure. Et l'instauration de l'euro ne l'allège en rien. Expliquons en deux mots pourquoi⁴.

Un déficit extérieur se traduit inévitablement par un endettement accru d'un même montant des agents économiques nationaux – administrations, entreprises ou ménages. Cela résulte directement d'une égalité comptable, donc par définition peu contestable. Or il est bien évident que leur endettement n'est pas illimité. Les banquiers l'ont appris aux entreprises depuis longtemps. Les USA viennent d'en faire l'expérience avec leurs ménages. Et les marchés se chargent de l'expliquer aux Etats.

Apparaît ainsi une cause macroéconomique de limitation de l'activité globale. C'est donc une cause potentielle de chômage. Nous l'appelons le « chômage de compétitivité ». Il paraît difficile de ne pas voir que ce chômage touche notre pays, compte tenu de l'état de sa balance commerciale et de son déficit public. Or, si tel est bien le cas, les mesures pour en venir à bout ne peuvent certainement pas se limiter aux actions sur le marché du travail.

Les Allemands l'ont compris depuis longtemps : il faut agir sur notre balance des paiements courants, et ce par tous les moyens que nos engagements internationaux laissent à notre disposition. Ils sont nombreux:

- repenser notre fiscalité en remplaçant les impôts qui pénalisent nos exportations;
- faire participer les produits importés au financement de notre protection sociale⁵ ;
- lutter contre la sous-évaluation de la monnaie des pays outrageusement excédentaires comme la Chine ;
- concentrer notre recherche sur ce qui a des débouchés internationaux
- ...

Les pouvoirs publics ne manquent pas de moyens d'agir. Mais il faut d'abord convaincre nos économistes.

Daniel Fédou
Président d'Entreprise Emplois
22 juin 2009

⁴ Pour une explication complète, voir le document précité.

⁵ Comme nous l'avons proposé dans notre livre « Pour sauver l'emploi et la sécurité sociale », que l'on trouve à l'adresse <http://entrepriseemplois.fr/Textes/articleSE.html>